

Gisèle Halimi : *La nouvelle cause des femmes*

Chantal Maillé

Volume 11, Number 1, 1998

Éducation et émancipation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057992ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057992ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Maillé, C. (1998). Review of [Gisèle Halimi : *La nouvelle cause des femmes*]. *Recherches féministes*, 11(1), 323–327. <https://doi.org/10.7202/057992ar>

en tant que francophones, mais aussi parce qu'elles font partie d'une minorité visible, parce qu'elles sont malades, vieillissantes ou démunies.

Guylaine Poissant
Département de sociologie
Université de Moncton

RÉFÉRENCE

GUINDON, Michel

1995 *Le retour aux études de l'adulte. Répercussion personnelles, familiales et professionnelles*. Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique.

Gisèle Halimi : *La nouvelle cause des femmes*. Paris, Éditions du Seuil, 1997, 240 p.

Depuis plusieurs années nous parvient de France l'écho du combat sur la parité des femmes au sein des institutions politiques. C'est souvent dans une certaine confusion que sont présentées les bribes d'information entourant le sujet. L'ouvrage de Gisèle Halimi arrive à point nommé pour celles et ceux d'entre nous qui voulons mieux comprendre les termes dans lesquels se fait le débat public sur la parité au sein de la société française.

En guise de préambule, l'auteure signale qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage s'adressant aux spécialistes : «Pour qui ce livre? Je n'écris ni pour les élites ni pour les spécialistes... J'écris pour les autres. Pour l'immense majorité des femmes qui ressent – sans en bien comprendre les raisons ou le mécanisme – pour celles qui – sans pouvoir le définir comme un dysfonctionnement majeur du système – savent qu'une démocratie où la moitié de la population parle et décide pour l'autre n'en est que la caricature [...] C'est pour elles que j'écris. J'écris ces pages pour qu'elles sachent enfin que l'enjeu moderne du combat – la nouvelle cause des femmes – est bien l'égalité politique» (p. 24). On peut aussi voir dans cette mise en contexte un aveu de la faiblesse de cet ouvrage qui, s'il contient des tas de données fort pertinentes, a fait l'économie de les présenter dans un ordre qui les rendrait davantage intelligibles.

L'auteure, Gisèle Halimi, a été députée à l'Assemblée nationale française et ambassadrice auprès de l'Unesco. Elle préside le mouvement Choisir et elle est l'auteure du *Rapport sur la parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique en France*, paru en 1997. Elle nous offre dans cet essai seize chapitres sur l'expérience de la parité et du mouvement Choisir. Pour nous donner à réfléchir sur l'enjeu d'une représentation paritaire des sexes au sein des institutions politiques, Halimi nous fait survoler différents plans, passant de la philosophie politique à l'analyse partisane, offrant au passage des portraits intimes de personnages influents de la politique française, qu'il s'agisse d'Édith Cresson, qui fut la première première ministre de ce pays, ou encore de Lionel Jospin, actuel titulaire de ce titre. Nous sommes donc plongées au cœur du psychodrame permanent de la politique française, que ce soit le drame de la cohabitation gauche-droite ou encore celui des joutes entre les différents acteurs

et actrices de cette scène. Vu de l'extérieur, l'on pourra trouver peu intéressants ces longs et abondants passages qui, empruntant trop souvent l'angle *Paris-Match*, nous montrent la politique française observée au ras les pâquerettes. Mais de cette matière présentée de façon quelque peu désorganisée surgit une réflexion fort inspirante autour du problème de la sous-représentation des femmes dans les postes élus des structures politiques.

Selon les mots de l'auteure, la politique en France est un véritable *no woman's land*, l'expression illustrant la double exception française que constituent les chiffres de la participation féminine dans les assemblées élues de la République ainsi que le refus misogyne et constant pendant plus d'un demi-siècle de la classe politique française d'y apporter le moindre remède (p. 15). Partant donc de ce constat, Halimi entreprend de faire la démonstration que la parité représente à l'heure actuelle la stratégie à suivre pour corriger le tir d'une situation qui n'est plus acceptable.

Qu'est-ce que la parité? Au-delà de la simple définition d'une égalité numérique d'hommes et de femmes élus en politique, la parité est présentée comme une politique porteuse de changements profonds : «On peut – sans risquer de se tromper – répondre qu'un système qui intègre dans la décision politique 53 p. 100 du corps électoral, qui fait de l'égalité-altérité l'application concrète d'un grand principe révolutionnaire est évidemment plus juste. Une démocratie qui fait de ses deux moitiés des citoyens/citoyennes à part également entière ne peut que se révéler meilleure» (p. 22-23). Fait intéressant à noter, l'apparition d'une revendication de parité hommes-femmes au sein des institutions politiques est un ajout récent au programme des féministes de plusieurs pays, et non seulement en France : qui porte cette revendication au Québec? Comment expliquer que cette revendication n'ait pas émergé plus tôt dans la ligne d'action des féministes et qu'il n'y ait pas davantage de soutien parmi celles-ci pour cette revendication? Selon Halimi, les explications, multiples, trouvent racine dans le rejet du pouvoir qui a accompagné le féminisme de la seconde vague, qui faisait l'équation pouvoir masculin = pouvoir pourri : «nous devions, nous féministes, rester étanches aux manœuvres politiciennes des hommes et veiller à ne pas en être contaminées» (p. 37). Autre explication : le credo des années 70, «le privé est politique», excluait la politique dans son expression classique. Halimi nous rappelle ici l'un des slogans importants de mai 68 : «Élections, pièges à cons» (p. 40).

En 1995, le gouvernement français met sur pied l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, groupe de travail auquel participe l'auteure, accompagnée de dix-sept collègues, hommes et femmes des différents secteurs de la vie publique française. Leur mission : «nous devons être les amplificateurs ou les censeurs des retards dans la voie de la parité. Nos avis sur les projets de loi ou de règlement ayant une incidence sur les droits des femmes seront attendus. Nous informerons l'opinion publique par un rapport général remis au Premier ministre tous les deux ans et, surtout, nous formulerons des propositions pour atteindre cette parité» (p. 56).

Quelles sont les sources de l'exclusion des femmes? L'auteure consacre plusieurs des seize chapitres à apporter des éléments de réponse à cette question. Montrant qu'il y a une histoire de l'exclusion des femmes, comme l'illustrent les travaux de l'historienne Michèle Perrot, Halimi s'aventure également à sonder «les racines du mal» : «La responsabilité la plus lourde et la

plus ancienne de l'exclusion des femmes – elle remonte à l'Ancien Testament – incombe sans nul doute, aux grandes religions monothéistes. Toutes ces religions ont en commun le principe de l'inégalité des sexes» (p. 79). Halimi passe en revue les préceptes misogynes de ces courants de pensée, s'attardant également sur le judaïsme. Elle trouve écho à ces principes dans la pensée de philosophes marquants de la tradition occidentale, tel Jean-Jacques Rousseau. Ces éléments nous conduisent à une analyse historique des fondements de la démocratie moderne depuis la Révolution française, basés sur les notions d'universalisme et de citoyenneté, toutes deux utilisées contre l'inclusion des femmes : «Le citoyen né de l'universalisme est, dans notre Constitution actuelle, un individu dont la couleur de peau, la religion, l'ethnie, la condition sociale et, nous affirme-t-on, le sexe, sont gommés. L'individu est indifférencié, volontairement abstrait» (p. 98). Ici, la citoyenne, c'est le citoyen; Halimi rappelle qu'en France l'universalisme républicain a exclu des femmes de la citoyenneté jusqu'en 1944. L'auteure suggère d'ailleurs de relire les textes fondateurs de la République française pour vérifier à quel point le citoyen est clairement de sexe masculin. Elle cite notamment en exemple la *Déclaration des droits de l'Homme* : «formidable élan philosophique et politique vers la fraternité des hommes, unique dans l'Histoire des peuples du XIX^e siècle [...] Cette révolution – la nôtre – se proclamait universaliste, alors qu'elle s'affirmait en réalité, sexuée. Sexuée au masculin. Résultat : à l'exclusion des femmes en droit, pendant près de deux siècles, succéda à l'époque moderne leur exclusion en fait. L'ironie veut encore que la Révolution ait promu les femmes au titre de «citoyennes», en même temps que leur étaient refusés tous les droits de la citoyenneté publique : voter, être élues, prendre la parole dans des réunions politiques, etc.» (p. 100). «La Révolution française coïncide avec la plus grande défaite politique des femmes» (p. 102).

Après s'être attardé sur les sources de l'inégalité des femmes, le texte trace les grandes lignes de l'aventure de la parité. Première étape : les quotas. En 1982, la France adoptait la loi du 21 octobre, qui établissait pour la première fois le principe légal qu'un nombre minimal de femmes devait se présenter dans les instances élues, cette loi ne s'appliquant cependant qu'aux élections municipales. Cette première étape allait ouvrir la porte à un mouvement d'entraînement : «J'avais la certitude qu'une dynamique avait été lancée et qu'elle s'imposerait pour les autres élections, dont – bien sûr, les législatives [...] La politique des quotas, qu'elle ait été instaurée par la loi ou par les partis, a, sans exception, enclenché cette dynamique» (p. 114).

Autre point essentiel dans la démonstration de la légitimité du mouvement pour la parité : il faut montrer que les femmes constituent un groupe unique, qui peut réclamer au nom de ce groupe des mesures particulières. À la question : Les femmes sont-elles une catégorie?, Halimi répond en dissertant sur le sens de la notion de catégorie. En boutade, elle écrit : «Nous les femmes... nous traiter de «catégorie», après tout ce que nous avons fait pour eux, les hommes, que nous avons mis au monde, tous, sans exception» (p. 123). Se pose également le statut comparatif de la catégorie «femme» avec d'autres catégories possibles. C'est l'un des arguments des antiparitaristes : les femmes sont une catégorie de la population parmi d'autres. «Si les femmes sont une «catégorie» et si elles obtiennent gain de cause, toutes les autres catégories de la population – les juifs, les Noirs, les beurs, certains ajouteront même avec un frémissement de

mauvais goût : les homosexuels – pourront se prévaloir de cette jurisprudence et demander à être représentées par un quota» (p. 123). Halimi entreprend ici une démonstration de la spécificité de l'identité femme et de sa non-réductibilité à une catégorie identique aux autres catégories identitaires de race, de classe ou d'orientation sexuelle. Elle se réfère également à un autre niveau d'argument, soit une critique de l'universel et de l'abstraction universaliste qui a jusqu'ici régné dans la construction de la citoyenneté républicaine française. Le modèle universel a gommé toute diversité, dont la différence sexuelle. Or, et c'est probablement ce sur quoi repose toute la construction de l'argumentaire du mouvement pour la parité, Halimi soutient le caractère premier, unique et fondamental de l'identité de sexe, utilisant entre autres l'approche de Luce Irigaray sur la question : «La question de l'identité sexuée est une des plus importantes de notre époque, écrit Luce Irigaray» (p. 125). S'appuyant sur cette théoricienne, Halimi avance que l'appartenance sexuelle est un paramètre initial, fondamental : «Tout être humain, avant son étiquetage dans une «catégorie» de l'humanité, dans une classe sociale, dans la famille ou la tribu, ressortit au masculin ou au féminin. La culture en ses représentations depuis les fresques de la Préhistoire, ou le Droit en ses proclamations égalitaires, font expressément état d'une humanité divisée en deux sexes» (p. 125-126). Donc, le statut de l'appartenance sexuelle est unique : «Un sexe ne définit pas une catégorie. Ni une communauté. Ni une corporation. Il est la donnée initiale de l'existence de l'humanité. Et sa raison pour la perpétuer» (p. 127).

Halimi va également chercher l'appui de philosophes pour conforter son approche du statut de l'identité sexuelle. Elle trouve appui auprès d'André Comte-Sponville, venu présenter son analyse devant l'Observatoire de la parité :

Mais qui ne voit pas que les femmes ne sont pas une race, ni une classe, ni une religion? Je dirai plus : les femmes ne sont pas une communauté, et c'est pourquoi, me semble-t-il, l'objection du communautarisme ne peut être valablement opposée à la parité qu'elles revendiquent. Ce ne sont pas les femmes qui sont une communauté; c'est l'humanité qui est sexuée, et l'on ne saurait mettre cette différence-là, qui nous constitue, qui nous traverse, qui nous engendre, au même niveau que les différences superficielles (la couleur de la peau), idéologiques (la religion) ou sociales (le métier, le comportement...). Les femmes ne sont pas une minorité qu'il faudrait protéger. Elles ne sont pas non plus une classe ou un groupe de pression. Elles sont la moitié de l'humanité, et aucune démocratie ne saurait justifier qu'on l'oublie (p. 132).

Si le mouvement pour la parité a su trouver de nombreux appuis, venant d'hommes publics influents, Halimi relate que la plus redoutable opposition au mouvement provient en fait de féministes, dont Elisabeth Badinter et Évelyne Pisier, parmi les plus connues. Celles-ci accusent le camp de la parité d'opérer une régression vers l'essentialisme. Mais que faut-il attendre d'une représentation politique paritaire? Halimi y voit la possibilité d'un chambardement complet des traditions démocratiques, conduisant pour la première fois à l'avènement d'une démocratie à visage réellement humain. Et elle se dit convaincue qu'une telle masse critique de femmes serait porteuse de transformations majeures dans le champ de la politique. Sur les femmes élues

en politique, Halimi écrit : «Si ces *happy few*, propulsées par le bon plaisir des partis devenaient, par la force de la constitution et de la loi, la moitié du corps des élus, tout, je crois, changerait. Sécurisées par une représentation aussi ample que celle de leurs collègues masculins, leur comportement serait différent. Forcément différent. Plus besoin de plaire, d'obéir, ni même de se taire. On peut sanctionner l'infraction féministe de quelques-unes, on ne peut pas mettre au pas la moitié des élus. Cette moitié n'aurait plus à singer les hommes, à taire en elles leur langage, leurs mots, leurs personnalités» (p. 199).

Voilà donc résumée la trame d'un livre qui donnera de nouveaux arguments à celles qui croient que la venue en nombre de femmes en politique est un projet porteur de changement à la fois pour la politique et pour les femmes. J'ai déjà fait part de mes réserves quant au style dans lequel ce plaidoyer est écrit. Sous prétexte de s'adresser à un public de femmes qui ne sont pas des universitaires ni des spécialistes de ces questions, Halimi a choisi de livrer un texte désordonné, plutôt superficiel, qui ne convaincra probablement pas de non-converties. On peut relever facilement les faiblesses et les limites des arguments utilisés par le mouvement pour la parité, lesquels s'inspirent largement d'un féminisme qui semblera dépassé à plusieurs.

Chantal Maillé
Institut Simone-De Beauvoir
Université Concordia

Sylviane Agacinski : *Politique des sexes*. Paris, Seuil, 1998, 205 p.

Dans son ouvrage, S. Agacinski entreprend de fonder philosophiquement la revendication de la parité sur le plan politique et économique. Aussi est-elle amenée à prendre ses distances par rapport aux diverses tendances du féminisme français. Si on peut aller dans le même sens que l'auteure et affirmer que «[l]a parité [...] semblait d'autant plus intéressante qu'elle cumulait en quelque sorte deux idées en une : elle constituait à la fois une nouvelle approche de la *différence des sexes*, en lui donnant un sens politique, et une nouvelle approche de la *démocratie* en la chargeant de réaliser l'égalité des sexes non seulement *mieux* mais *autrement* » (p. 8), le constat qui l'inspire, à savoir le désintéret du féminisme pour la politique, est à tout le moins discutable, comme si la revendication de la parité avait moins d'impact en s'inscrivant dans une des multiples compréhensions du rapport des femmes au politique.

L'hypothèse qui fonde l'ensemble de la démonstration est la suivante : «[l]'espèce humaine se divise en deux, et en deux seulement, comme la plupart des autres espèces. Cette division, qui couvre l'ensemble des êtres humains, sans reste, est donc une dichotomie» (p. 15). Cette idée rejoint la position de Françoise Héritier dans *Masculin/Féminin*, mais elle rappelle également celle du couple humain qui a fait florès chez les féministes du XIX^e siècle. Elle est remise en cause par les théories *queer* liant le binarisme sexuel et la contrainte à l'hétérosexualité, mais je passerai outre, pour le moment, afin de souligner ce que le livre d'Agacinski peut avoir d'intéressant. Il se divise en trois parties : différences, filiations et politiques.